



**République Française**  
**Département de la Charente-Maritime**  
**Vals de Saintonge Communauté**

Envoyé en préfecture le 10/07/2023  
Reçu en préfecture le 10/07/2023  
Publié le 10/07/2023  
ID : 017-200041689-20230703-BC2023\_026-DE



**Bureau communautaire du 3 juillet 2023**

**Objet : Mise à jour du tableau des effectifs**

**Numéro de délibération : BC2023\_026**

L'an deux mille vingt trois, le trois juillet, le Bureau communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 27 juin 2023, s'est réuni en séance plénière à Salle du Foyer Rural à St Julien de l'Escap sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

**Délégués présents :**

Daniel LAGARDE, Annie POINOT-RIVIERE, Philippe HARMEGNIES, Henri AUGER, Jacky RAUD, Frédéric BRUNETEAU, Joël WICIAK, Maurice PERRIER, Gérard BIELKA, Pierre DENECHERE, Ornella TACHE, Didier BASCLE, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Philippe BARRIERE, Frédéric EMARD, Annie PEROCHON, Dominique GUILLON, Jean-Claude GODINEAU, Sylviane DORNAT, Laurent BOUILLE, Julien GOURRAUD

**Absents excusés ayant donné procuration :**

**Absents :**

René ESCLOUPIER, Hubert COUPEZ, Valérie BOUILLAGUET, Alain FOUCHER, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Wilfrid HAIRIE

**Secrétaire de séance :**

Annie PEROCHON

**Assistaient à la séance :**

ROSIER Renaud  
GUIBERTEAU Cécilia  
GENEAU David  
SERRA Johanna  
PARAYRE Thibaut  
GROLEAU Karine  
BEBIEN Marie-Paule  
HOUET Patricia

**Nombres de membres :**

En exercice : 29  
Quorum : 15  
Présents : 22  
Votants : 22  
Pouvoirs : 0

**Publication (affichage) ou notification du :**

## Mise à jour du tableau des effectifs

Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 10/07/2023

Publié le 10/07/2023

ID : 017-200041689-20230703-BC2023\_026-DE



Vu la délibération n°CC2020\_134 du conseil communautaire en date du 30 novembre 2020 portant délégation de fonction au président et au bureau communautaire,

Vu le Code général de la fonction publique,

Il est exposé aux membres du bureau communautaire qu'il convient de procéder à une modification du tableau des effectifs afin de tenir compte de l'évolution des besoins des services notamment l'ouverture de la classe de toute petite section à l'école Jean Combes et de créer le poste nécessaire au bon fonctionnement de Vals de Saintonge Communauté.

Les postes non utilisés seront ensuite fermés et supprimés du tableau des effectifs.

Budget principal :

Création de postes :

1 poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de première classe à temps complet

1 poste d'adjoint technique principal de deuxième classe à temps non complet à raison de 6,28/35

1 poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 4,77/35

1 poste d'adjoint d'animation à temps non complet à raison de 11,60/35

1 poste d'adjoint d'animation à temps non complet à raison de 33,71/35

Les crédits sont inscrits au budget 2023.

En conséquence, il est proposé au bureau communautaire :

- de procéder à la modification du tableau des effectifs,
- de valider le nouveau tableau des effectifs,
- d'autoriser monsieur le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 10/07/2023

Publié le 10/07/2023

ID : 017-200041689-20230703-BC2023\_026-DE



Fait à Saint-Jean d'Angély,